

Bulletin municipal
de Plougonven



février 2017

La sortie de ce premier numéro du Bulletin Municipal en 2017 m'offre l'occasion de vous renouveler les vœux du Conseil municipal pour une excellente année 2017, et de souhaiter en notre nom à tous la bienvenue aux nouveaux habitants, en leur rappelant que les portes de la mairie leur sont grandes ouvertes, pour répondre aux problèmes qu'ils pourraient rencontrer à l'occasion de leur installation sur notre commune. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous solliciter.

C'est aussi l'occasion de rappeler les principaux faits qui ont émaillé l'année passée, et que nous avons présentés le 13 janvier à l'occasion des vœux à la population à la Salle des Fêtes.

L'achèvement de l'aménagement de la Place des Droits de l'Homme, et la création de l'Espace Marie Claude et Jean Yves SALAUN (composé de l'aire multi-sports et de l'aire de jeux dédiée à l'enfance), les aires de jeux de Saint Eutrope et du Veen Fo, la rénovation de la salle de sports, le lancement des ateliers artisanaux ... mais aussi la réorganisation de l'équipe du service Enfance jeunesse, en application du nouveau Plan éducatif local 2016-2020, avec la venue en renfort - innovation sur la commune -, d'un animateur sportif et culturel, Jérémy LE GUEN, qui pourra, grâce à ses compétences prendre en compte dans ce projet Educatif Local le rôle éminent que jouent les bénévoles des Clubs sportifs dans l'éducation des jeunes. Rendons leur hommage pour leur dévouement. C'est ce que le Conseil Municipal a recherché en distinguant des jeunes qui se sont particulièrement révélés dans leurs disciplines respectives en 2016, et un bénévole qui a consacré des décennies à l'action auprès des jeunes, et qui symbolise les mérites de ceux qui oeuvrent pour le bien-vivre ensemble dans la commune, Tous se sont vus remettre la médaille de la commune par José GUEVEL, car ce sont des ambassadeurs qui magnifient l'image de Plougonven.

Cette année, alors que se poursuivront les travaux de la nouvelle station d'épuration commune avec Plourin, édifiée par Morlaix communauté, et le lancement de la construction d'un nouveau service de soins et de réadaptation, par l'Hôpital de Morlaix sur le site de Guervéan, et alors que s'achèveront les travaux de construction des ateliers artisanaux, et que débiteront notamment ceux de la Maison pour Tous dans l'ancienne mairie, l'accent sera mis sur les enjeux économiques, et sur l'action sociale au niveau de la commune.

Enjeux économiques, car la zone de Ker Etienne sera complète, et qu'il conviendra donc de prévoir, dans le cadre de Morlaix communauté et de l'inscrire dans le futur PLU en cours d'étude, une nouvelle zone artisanale de proximité, dédiée au service à la population et à l'agriculture. Se poursuivront aussi les démarches de restructuration des exploitations agricoles, essentielles pour la compétitivité de celles-ci, pour la préservation de l'environnement, et du réseau routier communal. Dans ce domaine de l'économie, Benoît BUFFETEAU continuera à dispenser des conseils aux commerçants et petites entreprises de la commune, les jeudis après midi, action exceptionnelle et exemplaire dans le cadre communal.

Il conviendra également de renforcer l'attraction touristique de la commune par la promotion de la Voie verte notamment, en concertation avec les communes proches des Monts d'Arrée. Et ce sera aussi l'année d'une nouvelle illumination du calvaire, le dernier week-end de Juillet.

L'action sociale fera également l'objet d'une réflexion du Conseil d'Administration du CCAS. Quelle évolution pour celui-ci? Quel rôle pour les communes à l'avenir, pour répondre aux attentes de la population, dans les différentes classes d'âge?

En effet, alors que de profondes mutations dans les finances et dans les compétences exercées affectent toutes les collectivités publiques locales, il convient d'envisager le développement communal en évitant d'avoir l'œil rivé sur le rétroviseur des années passées, et le pied sur le frein face aux enjeux à venir, qui sont, certes, sources d'incertitudes et donc d'inquiétudes, mais qui doivent être dépassées. En quelques "clics" législatifs, l'Etat a complètement changé le contexte local en trois ou quatre ans, et cette évolution est appelée à se poursuivre.

Il est préférable de saisir l'opportunité de ce contexte différent pour s'interroger sur le sens et les modalités de l'action à mener. Le développement de la commune s'inscrit dans le territoire de Morlaix Communauté, et plus largement du Pays de Morlaix. Et le développement de ce Pays sera conditionné lui-même par l'avenir de la métropole brestoise à la pointe de la Bretagne.

C'est la raison pour laquelle les communes situées au sud de l'agglomération morlaisienne, jusqu'à la crête des Monts d'Arrée, se concertent pour définir leurs priorités pour un développement spécifique conditionné par leur situation géographique. Elles soulignent les handicaps que génère leur enclavement, et mettent l'accent notamment sur la nécessité d'une meilleure desserte en transports collectifs, l'intérêt d'un accès au très haut débit pour toutes les activités qui n'ont pas accès à la proximité de la voie express. Elles revendiquent aussi la promotion d'un potentiel touristique des monts d'Arrée, complémentaire du tourisme littoral de la destination touristique régionale de la Baie de Morlaix et de la Côte de Granit rose.

Tenant compte de ces constats, le Conseil municipal tient à souligner son engagement pour que soient levés des freins au développement tels que la restructuration foncière engagée par les agriculteurs au niveau communal et la nécessité d'une zone artisanale de proximité. Il souligne aussi l'urgence de la mise en place de solutions pour le très haut débit, notamment vers l'hôpital sur le site de Guervéan et pour les dizaines d'entreprises artisanales réparties de manière diffuse sur le territoire, ainsi que l'urgence d'une desserte en transports publics répondant aux besoins accrus de cet hôpital à Guervéan, comme à ceux d'une population de près de dix mille habitants mal desservie et enclavée.

C'est d'ailleurs le sens de la motion sur le développement communal votée par le Conseil Municipal le 09 février, et dont voici le texte exhaustif :

ENGAGEMENT SUR LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

" Le développement de la commune est lié au contexte économique général du bassin d'emploi du pays de Morlaix. Ce développement communal pâtit de handicaps spécifiques qui affectent les collectivités du sud de la communauté d'agglomération de Morlaix, cet espace qui s'étend du pôle urbain jusqu'aux crêtes des Monts d'Arrée.

L'économie du Pays de Morlaix, si elle peut s'enorgueillir de réussites de certains fleurons dans le domaine industriel et de la recherche notamment, souffre de fragilités qui se sont accentuées, qui peuvent compromettre son attractivité pour des populations jeunes, dont ce territoire a besoin pour assurer son renouvellement démographique. Car sa population subit un vieillissement important. Il peut mettre en cause la capacité de celle-ci à se maintenir à son niveau actuel, ce qui aurait un impact sur le commerce, la construction et les services d'une manière générale.

Ainsi, l'agriculture et l'agroalimentaire sont gravement affectés depuis le début de la décennie 2000. Plus récemment, les activités du secteur de la santé et de l'aide à la personne, qui concernent des milliers d'emplois sur ce territoire, focalisent les inquiétudes, pour des raisons différentes selon les établissements concernés (Hopital de Morlaix et centre de Perharidy à Roscoff). Pourtant ce secteur socio-économique doit constituer pour les décennies à venir sur ce Pays des "relais de croissance" majeurs pour répondre aux aspirations et aux besoins de nos sociétés occidentales, liés notamment à leur vieillissement.

Tenant compte de ces constats, le Conseil municipal tient à souligner son engagement pour que soient levés des freins au développement tels que le désenclavement, la restructuration foncière engagée par les agriculteurs au niveau communal et la nécessité d'une zone artisanale de proximité. Il souligne aussi l'urgence de la mise en place de solutions pour le très haut débit, notamment vers l'hôpital sur le site de Guervéan et pour les dizaines d'entreprises artisanales réparties de manière diffuse sur le territoire, ainsi que l'urgence d'une desserte en transports publics répondant aux besoins accrus de cet hôpital à Guervéan, comme à ceux d'une population de près de dix mille habitants mal desservie et enclavée."

Le Conseil Municipal reste au quotidien à votre écoute; vous pouvez nous faire savoir votre sentiment sur l'évolution de la commune, si vous le souhaitez, y compris par le site internet : contact@plougonven.com

Yvon LE COUSSE

SOMMAIRE

p4 Vie Municipale
 p13 Être citoyen
 p14 Intercommunalité
 p15 Vie Associative
 p18 État civil
 p19 Ça va se passer à Plougonven
 p20 Informations pratiques

Lors des vœux à la population, nous avons souhaité honorer quelques personnes. Ces personnes ont été choisies sur des critères proposés par la commission communication et approuvés par le Conseil Municipal. Cette année les critères retenus étaient orientés vers la jeunesse pour les encourager dans leurs activités. Ces jeunes sont des ambassadeurs de la commune au niveau départemental, régional et national. Nous avons aussi retenu une personne bénévole depuis plus de 35 ans dans la même association. Chaque personne a reçu la médaille de la commune. Nous souhaitons le meilleur à chacun pour l'avenir.



Romane LE SCOUR, tennis de table: Médaille de bronze en open international de France 2016 en équipe de France juniors
Médaille d'argent en open international de Belgique, en équipe de France
Médaille de bronze au championnat du monde en UNSS en Israël.

Maéva LE GOFF,
Championne de Bretagne de dressage équestre
(absente lors de la remise des médailles)



Lou DUBRULLE
Miss Finistère



Dylan NICOL, pétanque
Champion du Finistère de tirs de précision
Champion du Finistère en tri-plette
Champion du Finistère en mixage
Vice champion de France junior.



Yves ABRALL
a été honoré pour ses 35 années de bénévolat au sein de la JUP, par sa présence il a apporté un soutien aux jeunes.

De nouveaux arrivants dans nos services

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2017.

Les services municipaux, chacun dans leur domaine de compétence, et avec des métiers très variés, travaillent dans l'intérêt de l'ensemble des Plougonvenois.

Vous les connaissez pour la plupart et nous avons souhaité vous présenter aujourd'hui les nouveaux arrivants qui remplacent des collègues absents et pour lesquels nous avons une pensée particulière.

- **Fabienne KERUZEC**, à la médiathèque.
- **Julia SAHNER**, à la comptabilité.
- **Mickaël DAFNIET**, conducteur d'engins aux services techniques.
- **Florent PELTIER** et **Jérémy LE GUEN**, tous deux bénéficiaires d'un contrat aidé en tant qu'agent polyvalent aux services techniques pour le premier et animateur sportif en lien direct avec les associations pour le second.
- **Gaëlle PHILIPPE**, référente animation. Elle est la responsable du PASAJ et de toutes les activités périscolaires et a la charge de mettre en forme le bulletin municipal.

Katy Sibiril, DGS



Mickaël, Florent



Fabienne, Gaëlle, Julia

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Pour renforcer son service jeunesse, la mairie de Plougonven a embauché un animateur sportif et culturel en contrat aidé. Il s'agit de Jérémy LE GUEN, âgé de 22ans. Jérémy est titulaire d'une licence STAPS Entraînement Sportif et d'un BAFA.

L'objectif premier de sa présence est l'éducation par le sport. Jérémy est affecté au service jeunesse de la commune pour participer aux différents projets de ce service en lien avec les animateurs. Il assurera la mise en place de l'activité Tickets Sports. Il sera également présent lors des vacances et des camps d'été. Si besoin, il pourra intervenir dans le cadre des TAP.

Une autre de ses missions est de venir en aide aux associations sportives de la commune.



Jérémy

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À PLOUGONVEN

Dans le cadre de la sortie de terre de trois ateliers artisanaux dans la Zone Artisanale de Ker-Etienne, dans le centre bourg de Plougonven (ateliers qui devraient être livrés pour le printemps 2017), la Municipalité tient à rappeler à son tissu économique composé de commerçants et d'artisans tout son soutien et son attachement, nous n'oublions pas bien sûr la composante agricole, objet permanent de nos préoccupations, notamment à travers la recherche d'une optimisation de l'utilisation des terres.

Le petit commerce rural souffre sur l'ensemble de notre territoire, mais en même temps nous mesurons combien il est important de protéger les commerçants présents sur la commune et faisant œuvre de dynamisme dans l'exercice de leur activité.

Concernant le tissu artisanal, il est extrêmement dynamique, c'est dans cet esprit que depuis maintenant deux ans et demi, nous organisons en Mairie un conseil aux commerçants et créateurs d'entreprises dans le cadre d'une permanence le jeudi après-midi (conseil, assistance, écoute) afin de palier au mieux aux besoins permanents d'une vie économique de plus en plus complexe et exigeante, et à tout le moins d'être à votre écoute.

Nous constatons avec satisfaction que la Zone Artisanale de Ker-Etienne va être remplie et qu'il convient même de prévoir l'extension de ce type de zone à travers la possibilité et l'étude de la mise en place d'une nouvelle zone dédiée à l'activité artisanale et industrielle.

Les ateliers artisanaux ont pour objet d'aider les artisans à s'implanter avec visibilité dans le centre bourg, quittant ainsi leur domicile, fixant les ateliers dans un environnement plus adéquat, plus confortable et permettant par ailleurs une meilleure expansion de l'entreprise, voire une meilleure transmission de leur activité artisanale.

Nous aurons donc trois box loués sous forme de bail de locaux à usage professionnel, pour un loyer le plus abordable possible que nous avons fixé à 350,00€ mensuel. Nous indiquons à cet égard que sur les trois ateliers, deux sont pour l'heure réservés. Nous sommes donc tout à fait disponibles pour recevoir un nouvel artisan intéressé par cette place, libre à ce jour.

Nous confirmons également notre disponibilité quant au maintien de la permanence le jeudi après-midi à la Mairie de Plougonven, pour recevoir les commerçants et artisans.

La Municipalité souhaite une bonne et dynamique année à l'ensemble de ses forces vives économiques.

Benoît BUFFETEAU

ATELIERS ARTISANAUX



Pour faciliter le maintien et l'installation des artisans sur la commune, 3 ateliers artisanaux sont actuellement en construction sur la zone de Ker Étienne.

Deux ateliers sont déjà réservés par un paysagiste et un peintre. UN ATELIER EST DONC DISPONIBLE pour un nouvel artisan.

Chaque atelier dispose d'une surface de 120 mètres carré, pour un loyer très raisonnable. Le cabinet d'architecture Anne GUYOMARC'H de Saint Jean du Doigt a assuré la conception du lieu. Cette opération s'élève à 250000€. La fin des travaux est prévue au printemps. Désormais, la zone artisanale de Ker Étienne est entièrement occupée. La station de lavage est opérationnelle depuis un mois et le bâtiment de l'entreprise BOTHOREL est en cours de construction ".

STATION D'ÉPURATION

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration ont débuté. C'est un chantier important.





Mr et Mme LE COZ et les membres de l'Association des 7 Calvaires monumentaux de Bretagne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES 7 CALVAIRES MONUMENTAUX DE BRETAGNE

L'assemblée générale de l'Association des 7 Calvaires Monumentaux de Bretagne, s'est tenue à Plougonven sous la présidence de Dominique CAP, président de l'association. Après le bilan financier, un point a été fait sur l'édition 2016 « Quand les calvaires s'illuminent... » à Guimiliau. L'ensemble des participants était unanime pour décrire la magie du moment et noter l'impact de cette manifestation dans les animations estivales, « c'est devenu un rendez-vous attendu ». Chaque année à venir verra l'illumination d'un calvaire.

C'est le calvaire de Plougonven qui sera mis en lumière les 28, 29 et 30 juillet 2017.

Un petit film a été réalisé durant la manifestation de Guimiliau.
 Un contrat de donation manuelle a été signé entre l'Association des 7 Calvaires et les héritiers du sculpteur Hervé KERIVEL. Monsieur KERIVEL a sculpté, dans le bois, les calvaires de Guimiliau, Tronoën et Saint-Thégonnec. M et Mme LE COZ, héritiers, font le don des œuvres aux communes concernées.
 Un moment émouvant durant cette assemblée générale.
 Un groupe de travail va être constitué pour élaborer un projet de colorisation réelle de croix ou petits calvaires non classés datant des 15ème et 16ème siècle situés sur les communes de l'association des 7 calvaires.

COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE, CPRB : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE ANCIEN BÂTI.

Un dossier de demande subvention pour la restauration du patrimoine ancien bâti est à votre disposition en mairie. Ce dossier est à remplir par les propriétaires privés et par les communes.

Seuls les bâtiments retenus dans l'étude Label et/ou inscrit dans le Plan d'Aménagement Patrimonial (PAP) peuvent bénéficier des aides.

Les taux d'aide du Conseil Régional de Bretagne sont de :
 15% TTC pour le privé: charpente, couverture, menuiseries bois, enduit ou rejointoiement.
 20% HT pour le public : charpente, couverture, menuiseries bois, enduit ou rejointoiement, effacement de réseaux et éclairage public, aménagement de bourg (voirie et réseaux d'eaux pluviales)

Il est important que ce dossier soit systématiquement présenté par la mairie dès lors qu'un propriétaire dépose une demande de déclaration de travaux et/ou de Permis de construire.
 Plusieurs propriétaires n'ont pas pu bénéficier d'aides, faute d'informations.

Catherine HESRY, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, 13 rue Jean Jaurès - CS 36841 - 35768 Montgermont
 Tél/Fax: 02 99 23 92 83 - www.cprb.org - contact@cprb.org

SALON DE L'HISTOIRE LOCALE ET DU PATRIMOINE

Le 29 octobre s'est tenu, sur la commune, le salon de l'histoire locale et du patrimoine, organisé par l'association Au fil du Queffleuth et de la Penzé.

Ce salon avait un double objectif :

- réunir les associations qui effectuent des recherches historiques et qui valorisent le patrimoine, afin de créer de l'échange et partager les expériences des uns et des autres
- faire découvrir les actions et éditions de ces associations au grand public.

La conférence, animée par Francis FAVREAU, sur « le Catholicon, premier dictionnaire trilingue d'Occident » (dont l'auteur, Jehan de LAGAUDEUC, est né au manoir de Mézédern) a connu un très grand succès. Cette journée a attiré de nombreuses personnes, amateurs ou initiés.

Un fac-similé de ce dictionnaire (le catholicon) est consultable à la médiathèque.



JOSEPH GRONDIN, CONCILIATEUR DE JUSTICE

Joseph GRONDIN, juriste de formation, a été nommé conciliateur de justice pour le canton de Plouigneau par le Président de la Cour d'Appel de Rennes.

Son rôle est de permettre à des particuliers de se rapprocher afin de résoudre leurs conflits à l'amiable, même en cours d'instance, qu'ils aient ou non déjà saisi le Tribunal d'instance de Morlaix.

Ses compétences touchent différents domaines :

- problèmes de voisinage (bornage, mur mitoyen, droit de passage)
- différents entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- litiges de la consommation
- impayés
- malfaçons de travaux

Il n'est pas concerné par les litiges ou autres en relation avec les services administratifs de l'Etat, des Communes, de l'Intercommunalité ou des hôpitaux ainsi que le droit familial ou le droit du travail.

La conciliation présente un avantage certain pour les parties. Elle permet d'avoir recours à une procédure simple, rapide et gratuite.

Permanences : 1er et 3ème vendredi de chaque mois (sur rendez-vous) - Mairie Plougonven



visite des élus de Plougonven à Ker an Dero

La cérémonie des voeux est un moment de rencontre entre les résidents, les élus et les membres du CCAS.

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël, nouvelle formule, s'est tenu le 17 décembre sur le parking du Spar.

La collaboration entre l'Association des Commerçants et la municipalité a donné une nouvelle dynamique à cette manifestation.

La calèche du père Noël a promené les enfants dans le bourg toute l'après-midi alors que le matin, le père Noël a rendu visite aux résidents du Guervenan. Le vin chaud proposé par le comité des fêtes a été apprécié ainsi que les gateaux fait par les jeunes du PASAJ pour financer leur voyage à Barcelone. Cette animation a ravi les exposants comme les visiteurs.



Mise en service d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Plougonven

La borne de recharge pour véhicules électriques, située sur le parking de la salle des fêtes/école A.Larher, sera opérationnelle à compter du 6 mars.



ATELIER 3D : FABRICATION D'UN ROBOT ANIMÉ

Samedi 18 mars : Modélisation et programmation (en C et initiation à Arduino) à la Cyber-Base de Morlaix de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi 25 mars : Impression 3D et montage du robot à la Médiathèque de Plougonven de 9h à 12h et de 14h à 18h

Des animateurs de la Maison du Livre à Brest proposent de concevoir un robot qui se déplace et évite les obstacles.

Le matériel est fourni (mais pas le repas !) et l'inscription est gratuite pour les jeunes Plougonvenois entre 10 et 20 ans (inscription indispensable aux deux samedis).

Le transport Plougonven-Morlaix se fera avec le minibus de la commune.

NOUVEAUTÉ À LA MÉDIATHÈQUE : LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Imaginez que votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone et votre connexion à internet vous donnent accès à des magazines, des livres pour enfants, des vidéos, des cours en ligne, de la musique... légalement et gratuitement. Le choix très riche et varié plaira à toutes les générations : un adolescent peut écouter de la musique en streaming pendant que son père lit un magazine de foot et la grand-mère peut écouter un concert de musique classique ou visionner des vidéos sur la culture bretonne.

Grâce à votre abonnement à la Médiathèque, vous pourrez obtenir vos identifiant et mot de passe afin d'avoir accès à ces ressources en ligne via le portail de la Bibliothèque départementale du Finistère.

N'hésitez à vous renseigner à la Médiathèque !



PASAJ

Des nouvelles du projet Barcelone 2017:

- dossier d'habilitation de la junior association transmis au réseau départemental des juniors associations
- les actions financières ont permis de récolter :
1119,98€ pour la vente des chocolats de Noël
333€ pour le marché de Noël
106,50€ pour la buvette lors de la vente de livres
- les prochaines actions financières:
carnaval de Plougonven le vendredi 24 février à partir de 15h
vente de chocolats de Pâques jusqu'au 15 mars
vide grenier le 20 mai à la salle des fêtes

Pour toute information, contacter Gaëlle Philippe au PASAJ (06.85.20.51.87)

LES TAP EN IMAGES



Poterie Peinture



Construction d'une cabane, chemin des fontaines Christ



Découverte d'images en 3D



Les histoires contées



Atelier BD à la médiathèque



Chamboule-tout



Jeux de société



Jeux sportifs



Enfilage de bouchons



Cuisine



Les clowns



Bricolos recyclos



Hockey



Le cirque



Déco nature



Zumba

CENTRE DE LOISIRS

BOURSE BAFA (Brevet d' Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Comme chaque année, la commune de Plougonven finance en totalité 2 BAFA . Il est demandé aux futurs candidats de faire parvenir une lettre de motivation et un CV à l'attention de Laurent FRALIN pour le 6 mars 2017 dernier délai. Ensuite les candidats(es) seront reçus en entretien individuel.

Critères de sélection :

- Implication dans la commune
- Quotient familial
- Motivation lors de l'entretien
- Pertinence de la lettre de motivation
- Qualité du CV

En échange de cette bourse, le stagiaire BAFA s'engage à se rendre disponible pour travailler au Centre de Loisirs de Plougonven durant 2 ans.

Il faut avoir 17 ans pour pouvoir se présenter au BAFA.

Contact : Laurent FRALIN / 02 98 78 68 20 / clsh@plougonven.fr

Carnaval de Plougonven

LE VENDREDI 24 FÉVRIER
à partir de 15h



Avec la participation du centre de loisirs :
défilé costumé et création d'un char

Sur place : vente de crêpes, barbes à papa et boissons
(vente organisée par les jeunes du PASAJ)

Carnaval ouvert à tous
Venez déguisés



La Halte- Garderie LOUSTIC-BIAN, gérée par l'association Don Bosco, accueille les enfants de 3mois à 6 ans pour 1 h ou plus, une demi-journée, une journée ...

Nous sommes à Carantec le vendredi, au centre aéré, plage du Clouët, (02 98 67 08 37)

La halte-garderie permet aux enfants :
 - d'apprendre à se séparer de ses parents
 - de rencontrer d'autres enfants et adultes
 - de découvrir de nouvelles activités dans un environnement adapté
 - de se préparer en douceur à l'entrée à l'école.

La halte-garderie permet aux parents :
 - de sortir de leur isolement
 - de prendre du temps pour eux
 - de s'informer sur des questions relatives à la petite enfance
 - de se rencontrer entre parents.

Ouverture de 9 h 00 à 16 h30

Voici notre planning des autres jours de la semaine :
 LUNDI à Pleyber-Christ 02 98 78 47 23
 MARDI à Lanmeur 02 98 67 58 51
 JEUDI à Plougonven 06 76 28 12 73
 SAMEDI à Plourin les Morlaix 06 76 28 12 73

Les tarifs :
 Pour les familles de Morlaix Communauté :
 Tarif horaire de 0.20 € à 2.92 €
 selon le barème de la CAF.

Vous avez la possibilité d'utiliser ce service dans la ou les communes de votre choix.
 N'hésitez pas à nous contacter au 02 98 63 51 23 ou 06 76 28 12 73.

EXPRESSION DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Bonne année 2017

Qu'il peut paraître dérisoire dans cette conjoncture difficile de se présenter les vœux ! L'environnement n'est pas réjouissant : chômage, précarité, montée du populisme, pollution, incertitudes économiques,... et la liste est malheureusement encore plus longue. Mais les temps changent. Un vieux monde usé s'écroule et un bel avenir reste à bâtir. Un avenir où nous serons acteurs, avec cette petite lueur d'optimisme que nous possédons tous et qui ne demande qu'à être cultivée ! C'est dans cet espoir de jours bien meilleurs que nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2017.

Des projets à la peine

Lors de la cérémonie des vœux à la population, Mr le maire a fait le bilan 2016 et parlé des grands chantiers 2017. Mais la plupart des réalisations et projets présentés ont été initiés par l'équipe précédente ! Alors, où est le nouvel horizon ambitieux de Plougonven ? Depuis bientôt trois ans, la population attend la restructuration commerciale du bourg, le pôle d'animation à St Eutrope, le désenclavement, les nouveaux artisans et commerçants, le garde champêtre, etc... et ne voit toujours rien venir ! Certes les dotations allouées aux collectivités locales diminuent mais des ambitions à la réalité il y a souvent un fossé qu'on ignore tant qu'on n'est pas en charge de la gestion communale. L'équipe majoritaire en place en fait l'expérience et il lui reste un peu plus de trois ans pour ne pas décevoir davantage les Plougonvenois.

Permanences

Nous sommes vos élus et représentants au sein du conseil municipal. Venez nous rencontrer aux permanences que nous organisons le 1er samedi de chaque mois de 10h30 à 11h45 pour nous faire part de vos remarques, suggestions et souhaits.

Ronan GUERNIC, Marie Christine KERVARREC, Gérard LE BAUT, Fabienne LE CAM, André PRIGENT

QUESTIONNAIRE SUR LES BESOINS EN TRANSPORTS PUBLICS COLLECTIFS
 SUR LES COMMUNES DU SUD DE MORLAIX COMMUNAUTE
 FÉVRIER - MARS 2017

Ce questionnaire concerne l'amélioration du réseau des transports collectifs qui fait l'objet d'un schéma en cours d'étude dans le cadre de Morlaix communauté, Dès lors, Il peut être utile de faire connaître le point de vue des habitants sur l'évolution souhaitable de ce service , même si le questionnaire ci-dessous ne constitue pas une « enquête » respectant toutes les conditions caractérisant cette technique de consultation (segmentation de la population, mode d'administration, techniques d'exploitation,...)

Ce questionnaire, adressé par ce bulletin à tous les habitants de la commune, est proposé par la Municipalité de Plougonven, à partir d'un questionnaire déjà lancé par la commune de Plourin les Morlaix sur le bourg de cette commune, et par le collectif qui se mobilise depuis fin septembre pour la mise en place de lignes de transports collectifs publics dans notre commune et les communes voisines.

S'il est utile d'en remplir plusieurs dans votre famille, vous pouvez le photocopier avant de le remplir, ou en demander d'autres à l'accueil de la Mairie.

Le questionnaire sollicite votre avis sur des services du lundi matin au samedi soir, pour des déplacements entre le domicile et le lieu de travail, pour des déplacements entre le domicile et le lieu d'études supérieures, et pour les déplacements en cours de journée, pour accéder aux services, aux lieux de loisirs, aux marchés,...

Remettez-le(s) à l'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le plus tôt possible,

Vous pouvez indiquer votre adresse précise, si vous souhaitez être invité personnellement par le collectif aux réunions publiques qu'il envisage d'organiser.

ATTENTION! Ce questionnaire ne concerne pas le transport scolaire des collégiens et des lycéens, qui continuera comme actuellement

NOM, prénom (obligatoire) :
 Âge :

Vous habitez à (entourez la mention exacte) :
 1) au nord : le Veen Fô Saint Eutrope
 2) au bourg
 3) au sud du bourg (secteur du Kermeur)

adresse précise (facultatif) :

N° tel (facultatif) :
 e-mail (facultatif) :

Vous êtes (entourez la ou les mention(s) qui vous concerne(nt) :
 - en activité professionnelle
 - sans activité
 - retraité
 - en cours d'études
 - en recherche d'emploi

Utilisez vous déjà des transports collectifs ? : oui non
 si oui, lesquels ?

votre conjoint ou vos enfants en utilisent-ils ?
 Si oui, lesquels ?

I - LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Pour votre travail, vous avez besoin d'aller (entourez les destinations qui vous intéressent) :

À la gare SNCF (TER, TGV)
 - vers Brest
 - vers Rennes
 - à l'Hôpital

Dans une des communes suivantes :
 - Plourin les Morlaix
 - Plouigneau
 - Lannéanou
 - Guerlesquin

Au centre- ville de Morlaix (précisez le lieu exact) :
 Ailleurs à Morlaix ou St-Martin des Champs (précisez le lieu exact) :
 Ailleurs en dehors de ces communes (précisez le lieu exact) :

Heure précise de début du travail, ou de départ du train :
 Heure de fin du travail, ou d'arrivée du train à Morlaix :

Jours (entourez les jours qui vous intéressent) :
 Lu Ma Me Je Ve Sa

Vous revenez le plus souvent à votre domicile pour le repas du midi (entourez votre choix) : oui non

II - DÉPLACEMENTS DOMICILE - ÉTUDES (cette partie concerne les étudiants, mais pas les lycéens et collégiens)

Pour les études, vous même ou vos enfants ont besoin d'aller (entourez la mention de votre choix) :

- À Morlaix en classe BTS :
- Tristan C
- NDMur
- Suscinio
- À Morlaix à l'IUT

Par le train :

- À Brest
- À Rennes
- À Lannion (car ou train via Plouaret)

Ailleurs (précisez) :

Tous les jours du lundi au vendredi ou samedi :
oui non

Certains jours (cochez les jours les plus fréquents) :

Lu Ma Me Je Ve Sa

Heure précise la plus fréquente de début des cours ou de départ du train (ou car pour Lannion) :

Heure la plus fréquente de fin des cours ou d'arrivée du train (ou car) à Morlaix :

Vous revenez le plus souvent à domicile pour le repas du midi : oui non

III - TRAJETS EN COURS DE JOURNÉE

(dans l'hypothèse de services toutes les heures du début de matinée à la fin de l'après-midi, entre Morlaix, Plourin et Plougonven, du lundi au samedi).

VOUS MÊME :

Vous seriez intéressé(e) pour aller (entourez la mention de votre choix) :

- Vers le centre-ville
- Au marché de Morlaix
- À la gare SNCF
- Vers Plourin les Morlaix :
- Vers Plouigneau :
- Vers Lannéanou et Guerlesquin :
- Autres lieux à Morlaix-St-Martin des champs (précisez) :

Vos moments préférés sont (cochez six cases au maximum) :

- Matin : L Ma Me J V Sa
- Après-midi : L Ma Me J V Sa

Estimez votre nombre de trajets personnels par semaine (un aller-retour = deux trajets) :

Soit par mois (si pas plus de 2 ou 3 trajets par semaine, de façon irrégulière) :

D'AUTRES PERSONNES DE LA FAMILLE (ne remplissez cette partie que si vous ne remplissez qu'un seul questionnaire par famille, ou uniquement pour des enfants ou adolescents qui n'ont pas rempli de questionnaire individuel) :

Votre conjoint est intéressé : oui non
Vos enfants entre 8 et 18 ans sont intéressés : oui non combien sont-ils ?

Destinations privilégiées (conjoint et enfants) entourez la mention de votre choix:

- Vers le centre- ville
- A la gare SNCF
- Au marché de Morlaix
- Autres lieux à Morlaix-St-Martin des Champs : précisez :
- Vers d'autres communes voisines, Précisez :

Leurs moments à privilégier (cochez six cases au maximum) :

Matin : L Ma Me J V Sa
Après-midi : L Ma Me J V Sa

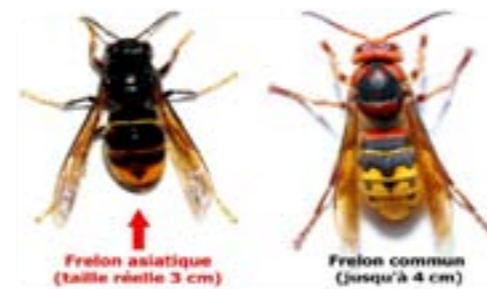
Estimez le nombre total de trajets (un aller-retour = deux trajets) pour toutes ces personnes (conjoint, enfants), sans compter à nouveau les vôtres :

Soit par semaine (si deux trajets minimum assez régulièrement) :
Soit par mois (si pas plus de deux ou trois trajets par semaine, de façon irrégulière) :

SI APRES VOS REPONSES VOUS AVEZ DES REMARQUES OU SUGGESTIONS A NOUS FAIRE, UTILISEZ LE BAS DE CETTE PAGE :

Nous vous remercions

Surtout pas ça !



Frelon asiatique : agir dès le printemps

Le frelon asiatique est un redoutable tueur d'abeilles. Il est reconnaissable par un anneau jaune orangé sur l'abdomen et ses pattes jaunes. Certaines reines ont pu s'échapper des nids et hiverner. Dès l'arrivée des beaux jours, la reine va prospecter pour trouver l'endroit idéal pour y construire son nid ; toujours sous abris (abris de jardin, sous une toiture, une gouttière...).

Si la reine a fait un nid, celui-ci, de la taille d'une balle de ping-pong au début, peut atteindre une hauteur d'1 mètre et une circonférence de 80 cm. Le nid peut très vite rassembler près de 1500 insectes, d'où l'importance de l'éliminer immédiatement.

Pour éviter la prolifération de cette espèce invasive, la pose de pièges est préconisée. Ils sont à installer à proximité des arbres et des arbustes en fleurs.

Si vous découvrez un nid, il est nécessaire d'en informer la mairie qui vous communiquera une liste de professionnels seuls habilités à détruire les nids.



La gestion des espaces verts

Objectif : zéro phyto
Depuis de nombreuses années, la volonté de « dompter la nature », par l'utilisation de désherbant, était de mise. Il faut bien le dire, il n'est pas facile de changer les habitudes d'où l'intérêt d'anticiper comme le fait déjà la commune. Pour cela les services techniques utilisent des méthodes alternatives : brûlage, brossage, paillage, vapeur d'eau brûlante...

Pour les particuliers, si comme en montagne, « chacun balaie devant sa porte », il semble nécessaire d'adopter de nouvelles habitudes. Si vous n'utilisez plus de désherbants dans vos jardins, peut-être pouvez vous partager vos méthodes avec vos voisins et aussi les faire remonter en mairie et nous les diffuserons dans notre prochain bulletin. Les enjeux sont multiples : préserver la santé de chacun, améliorer le cadre de vie, préserver l'environnement.

Certaines plantes dites « mauvaises herbes », (autrefois cette expression signifiait : lutter contre le mal), peuvent être utilisées en cuisine comme le pissenlit pour en faire des salades ou des confitures. L'utilisation des produits phyto-sanitaires dans les espaces publics est réglementé par la loi LABBÉ qui se décline comme suit :



Déjections canines

Des distributeurs de sacs pour recueillir les déjections canines sont installés sur la commune (enclos paroissial), merci de les utiliser.

Elagage

Nous rappelons ici la nécessité d'élaguer les plantations en bordure des voies et la réglementation concernant les obligations des propriétaires.

L'article L. 2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) charge le maire de la police municipale. L'article L. 2212-2 du même Code précise qu'elle a pour objet :

« d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment (...) tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements (...) ».

Le maire est donc fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police, et notamment pour régler l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune.

Il importe de rappeler que le dépassement ait lieu sur une voie communale ou sur un chemin, la loi prévoit explicitement l'exécution d'office de l'élagage.

Comme l'évoque l'article L. 2212-2 ci-avant mentionné :

« Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Par ailleurs, il est important de rappeler à tous que les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1382 et suivants du Code civil).

Cette responsabilité peut être mise en jeu tant par la commune que par les administrés qui s'estiment lésés.

INTERCOMMUNALITÉ

Les déchets verts : Comment les réduire

Nous avons désormais pris l'habitude de prendre la direction de la déchetterie pour nous débarrasser de nos déchets verts. Est-ce une bonne ou une mauvaise habitude ? Les deux ! En effet, même si le dépôt en déchetterie a permis de limiter les pratiques de brûlage et les dépôts sauvages, c'est un service qui a un coût élevé pour la collectivité, plus de 300 000 € par an. Pour transformer ces déchets en compost, il faut plusieurs interventions et intervenants, de l'étape initiale de broyage jusqu'à la maturation finale du compost sur la plate-forme de compostage de Langolvas à Morlaix.

Le deuxième problème, directement lié au premier, c'est la quantité produite par les habitants, les communes et les professionnels. La production pour chaque habitant correspond à 257 kg de déchets verts par an, soit quelques kilogrammes de plus que les ordures ménagères. Ce chiffre est deux fois supérieur à la moyenne nationale ! Pour les déchets de tontes faites vous-même le calcul chez vous: 1m² de surface engazonnée produit 1kg de déchets...

La plate-forme de compostage devra être mise aux normes, les aires de réception saturent, le gisement est en constante augmentation, l'écoulement du compost produit devient de plus en plus difficile. Bref, il faut s'attendre dans les années à venir à un doublement des coûts de la filière.

Pour sortir de cette impasse, une seule solution économique et écologique à l'avenir : la gestion domestique des déchets verts ou comment réutiliser la matière organique chez soi. Prenons l'exemple du recyclage de la matière organique dans la nature où « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », en appliquant les trois gestes suivants : le compostage, le paillage et le mulching.

Retrouvez les subventions de Morlaix Communauté sur le site internet

<http://www.morlaix-communaute.bzh/Reduire-trier-les-dechets/Comment-reduire-mes-dechets>

Retrouvez des conseils dans le guide pratique « mon jardin malin » disponible gratuitement à l'accueil de la mairie :



DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, ORGANISÉ PAR L'ADEC29

"Dépister et prévenir les cancers, en Finistère"

Pour qui ? Tous les hommes et toutes les femmes de 50 à 74 ans.

Pour quoi ? Ce cancer de l'intestin, qui touche les deux sexes, peut être guéri 9 fois sur 10, s'il est débusqué précocement.

Comment ? Par la recherche de sang invisible dans les selles, grâce au NOUVEAU TEST OCSENSOR.

En pratique : Muni(e) de votre lettre d'invitation personnalisée au Dépistage envoyée par l'ADEC 29 (Organisme départemental officiel en charge du Dépistage Organisé dans le cadre du Plan Cancer), rendez-vous sans tarder chez votre médecin généraliste ou chez votre pharmacien, qui vous délivreront GRATUITEMENT un kit de dépistage complet.

FACILE, le nouveau Test de Dépistage du cancer colorectal est à RÉALISER À DOMICILE, et à renvoyer par enveloppe T (fournie) au laboratoire national chargé de la lecture et du retour des résultats.

Le Comité Finistérien de la Ligue contre le Cancer soutient activement la promotion du Dépistage organisé des cancers dans notre département.

Tel : 02 98 33 85 10 - email: contact@adec29.org

CLUB DE PEINTURE SUR PORCELAINE

Comme chaque année, depuis 7 ans, le Club de peinture sur porcelaine de Plougonven, organisera son exposition annuelle élèves-professeur, les 28, 29 et 30 avril 2017.

Cette année l'exposition se fera toujours en partenariat avec l'association France Alzheimer 29 et sous l'égide de la municipalité de PLOUGONVEN.

Le programme de cette manifestation se fera sur 3 jours, avec l'organisation le vendredi 28 avril à 20 heures, d'une soirée d'information et d'un débat sur la maladie d'Alzheimer.

Joël Jaouen, président de cette association et administrateur national sera présent.

Le samedi 29 avril de 14 à 18 h et le dimanche 30 avril de 10h à 12 h et 14 h à 18h

EXPOSITION AU PROFIT DE FRANCE ALZHEIMER 29

Les élèves du club de peinture sur porcelaine de Plougonven organisent, avec leur animatrice, une exposition de leurs oeuvres.

- Un café gâteau sera organisé tout au long de ces 3 jours et les bénéfices seront reversés entièrement à l'association France Alzheimer 29.
- Une tombola, dont les lots sont réalisés par les élèves et leur professeur, sera organisée : tirage le dimanche vers 17h.

Nicole Igel, animatrice, reversera une partie de ses bénéfices à cette association.

Les cours de peinture sur porcelaine ont lieu à la Maison des Associations de Saint Eutrope, les lundis de 14h à 16h30 et jeudis de 14h à 16h30 et de 20h à 22h30



Pour tous renseignements s'adresser au 06 30 09 30 25.

ASSOCIATION CULTURELLE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue lundi 16 janvier autour d'une bonne assemblée et des nouveaux adhérents.

Le bilan de l'année 2016 a été marqué par le lancement de la souscription pour la statue de SAINT GONVEN à la Vallée des Saints. Une présentation de la Vallée des Saints a été proposée par Philippe ABJEAN, son président. Le budget n'est pas encore atteint à ce jour et les donateurs sont les bienvenus. Les bulletins de souscription sont à votre disposition à la mairie et dans les commerces de Plougonven.

L'année s'est poursuivie par:

- la visite du patrimoine dans les Côtes d'Armor
- le concert de Christian OLIVIER harmoniciste
- les expositions de peinture en avril à la mairie et à la chapelle pendant l'été (un très grand succès)
- les visites de l'enclos, le manoir de Mézédern et la montée au clocher lors du week-end du patrimoine (encadrées par les membres de l'association)
- la randonnée du 4 septembre s'est déroulée dans la convivialité par une journée ensoleillée.

Les projets de l'année 2017 :

- Le jour de la fête de la musique le 21 juin les « Ménestrels » nous offriront un concert gratuit.
- Une exposition de peintures et sculptures se déroulera à la Chapelle Christ pendant l'ouverture du Point I en juillet - août.
- La randonnée pédestre aura lieu le dimanche 3 septembre.
- D'autres animations seront réalisées au cours de l'année.





La fête de la musique 2016 a permis à l'association «même pas peur» de reverser la somme de 457 € à l'école Albert Larher. Toutes les personnes souhaitant y participer cette année sont invitées à contacter le 06.23.03.08.91

L'Appache

En février, à l'Appache ce sont nos États d'Âmes généraux : nous échangeons sur nos projets en cours et futurs de notre toute jeune association, créée à Plougouven le 18 juin 2016. Nous statuons en assemblée générale souveraine pour initier, réaliser et promouvoir pédagogie positive, arts collectifs, liens inter-générationnels et interculturels. Nous préparons une réunion festive ouverte à tous le samedi 4 mars à la salle des fêtes de 15h à 19h : joignez-vous à nous. lappache@riseup.net

Mathilde DOUSSE GIL

AMICALE LAÏQUE SAINT-EUTROPE



FNACA

La salle de la Maison des Associations de Saint Eutrope était presque trop petite pour accueillir l'assistance de l'Assemblée générale de la FNACA le 22 novembre dernier.

Après avoir fait respecter une minute de silence en mémoire et en souvenir des camarades disparus et également pour Lucien MERRER, ancien porte-drapeau décédé en mars 2016, le Président a tenu à remercier toute l'assemblée de sa présence : Gilbert MEVEL, Vice Président Départemental ; Marcelle CRAS, responsable des veuves du Finistère ; François KERVARREC, responsable du secteur 6 ; Michel PRIGENT, Maire-adjoint, José GUEVEL, Maire-adjointe et les adhérents des anciens combattants, venus très nombreux, accompagnés de leurs épouses.

Jean-Claude MASSON a évoqué le vieillissement des membres de l'association et les difficultés rencontrées dans les comités et les secteurs. Ont été également abordées les questions portant sur l'obtention de la carte de combattant « OPEX » Opérations extérieures pour les militaires présents en Algérie sur la période du 02 juillet 1962 au 1er juillet 1964. Des campagnes doubles - du Projet de loi de finances 2017 qui prévoit une revalorisation en 2017 de 11 % de la retraite du combattant, le nombre de points servant au calcul de la retraite sera porté de 48 à 50 au 1er janvier 2017 et de 50 à 52 au 1er septembre, soit une augmentation de 78 euros pour 2017. Des aides financières accordées aux veuves par l'ONAC pour l'octroi de la 1/2 part fiscale dont les veuves peuvent bénéficier à partir de 74 ans.

Le président a présenté le compte-rendu financier puis il a remercié la municipalité pour l'attribution de la subvention communale et son soutien.

Le bureau est reconduit :

- Président d'honneur : Jean SCRIGNAC
- Président : Jean-Claude MASSON
- Vice-Présidents : Etienne LE JEUNE et Rémi GUEGUEN
- Trésorier : Claude MASSE
- Secrétaire : Albert SALAUN
- Portes Drapeau : François SALAUN et Yves CROISON
- Membres : Pierre LOZACH, Pierre ROPARS, Armand MORIN, Auguste COQUIL, Jean LE ROUX.



Avant de clôturer, Jean-Claude MASSON a souhaité à toute l'assemblée une excellente année 2017. La journée s'est terminée autour d'une bonne table et d'un buffet servi par M et Mme Olivier LE FOLL. Ravis de ce moment de convivialité, d'amitié et de détente, l'assemblée s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Jean-Claude MASSON

ASSOCIATION AIDE AUX ENFANTS DU MONDE

L'association Aide aux Enfants du Monde organise le dimanche 26 février à 15h dans la salle des fêtes, une représentation théâtrale.

Cette comédie (très drôle) va être présentée par la troupe théâtrale de Taulé Uni'Vers'Ène au profit de notre association.

Les bénéfices serviront à organiser une nouvelle mission en faveur des enfants des rues appelés Talibé et accueillis au centre La Liane à Saint Louis du Sénégal.

Le prix des places est fixé à 7 euros tarif plein et 5 euros pour les étudiants et les chômeurs. Gratuit pour les moins de 12 ans

Boissons chaudes et gâteaux seront proposés à l'entracte.



Richard GAUTHIER

Afin de financer les activités et sorties pour les enfants de l'école Jacques-Yves Cousteau de Saint-Eutrope, l'Amicale propose plusieurs manifestations jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Le samedi 11 mars, vente du traditionnel repas tartiflette.
- À Pâques l'Amicale proposera l'achat de chocolats afin de régaler les enfants.
- Le dimanche 11 juin la kermesse viendra clôturer la fin de l'année scolaire.
- Enfin, l'Amicale proposera l'achat d'étiquettes pour marquer les vêtements, stylos, etc.

Renseignements : 06 72 14 25 08 - <https://amicalecolesainteutrope.wordpress.com/>

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE POUR ADULTES PLOURIN PLOUGONVEN SAINT-EUTROPE

NOUVEAUTÉ : Séance de « PILATES » : pourquoi pas vous ?

En ce début d'année 2017, les responsables de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une belle année sportive !

Et puisqu'une nouvelle année est propice à de nouvelles expériences, nous vous proposons la découverte d'une nouvelle activité physique : le « PILATES » !



La méthode « Pilates » s'adresse à toutes et tous, des plus jeunes jusqu'au 4ème âge !

L'objectif des exercices est de faire travailler en douceur tous les groupes musculaires y compris les muscles du plancher pelvien, la posture, l'équilibre musculaire, l'assouplissement articulaire, la respiration. Bien-être et harmonie du corps et de l'esprit sont au rendez-vous pour une meilleure connaissance et écoute de son corps.

Cette séance se déroulera le mardi (1ères séances les 31 janvier et 07 février 2017), de 20h à 21h, à la salle «Ti an Oll» à Plourin Lès Morlaix.

2 séances de découverte gratuites pour les futurs adhérents

Participation libre et gratuite pour les personnes déjà adhérentes à l'association

Venez nombreuses et nombreux !

L'adhésion à la gymnastique reste possible en cours d'année. (le montant de l'adhésion est alors fonction de la date de la demande)

Le reste de la programmation est inchangé:

Lundi : 9h30 : cours normal, Plourin

Mardi : 18h40 : cours dynamique, Plougouven ; 20h : cours PILATES, Plourin (Ti an oll)

Mercredi : 18h : assouplissements, Plourin; 19h15 : cours dynamique, St Eutrope

Jeudi : 18h45 : STEP et renforcement musculaire, Plourin

Vendredi : 9h30 : cours normal; 13h50 : cours facile, Plourin (Ti an oll)

Contact : lors des séances ou au 02 98 78 67 33 ou 02 98 78 66 38 ou 02 98 72 53 45 ou encore pour St Eutrope au 02 98 67 71 04

Marie-Christine KERVARREC, secrétaire de l'association



Stage de Noël de l'école de Foot

Plus d'une centaine de jeunes de l'école de foot de la J.U.P. s'est retrouvée au complexe sportif de Kérivoas pour le désormais traditionnel stage de Noël. Les enfants des catégories U6 à U17 ont répondu avec ferveur à cette invitation qui leur a permis de se défouler entre les deux réveillons. L'encadrement a été assuré par les éducateurs bénévoles du club et les parents qui ont servi le repas chaud du midi puis un chocolat, des brioches et la galette des rois.

L'école de foot organisera différentes manifestations :
 couscous à emporter : le 11 mars 2017
 tournoi de l'Ascension le 29 mai 2017

L'école de foot féminine de la J.U.P. ne compte que cinq ans d'existence mais elle peut déjà afficher fièrement sa première distinction puisqu'elle vient de recevoir des mains de Joëlle Guillerm, responsable du district pour le collège féminin, le label Bronze des écoles de football féminin de la fédération de football.

Un label qui récompense l'engagement et le travail des éducateurs bénévoles du club ainsi que l'assiduité des jeunes footballeuses passionnées, une cinquantaine répartie entre les catégories U6 à U17 complétées cette année par la création d'une équipe sénior ambitieuse et prometteuse. La J.U.P. est par ailleurs reconnu par la fédération de football comme étant le club référent de la région morlaisienne pour le football féminin. Toutes celles qui souhaitent jouer au foot sont invitées à rejoindre le club !

Christophe PÉRON



Label de bronze pour l'école de foot féminine de la J.U.P.

MARS 2017 :

Samedi 4 et dimanche 5	Comité Animation de Coatélan	Raid Equestre	Coatélan
Samedi 11	Ecole de foot	Couscous	Terrain ou SDF
Samedi 11	Amicale laïque St-Eutrope	Tartiflette	
Samedi 25	Comité de Jumelage	Théâtre (soir)	Salle des Fêtes
Dimanche 26	Comité de Jumelage	Théâtre (après-midi)	Salle des Fêtes

AVRIL 2017 :

Vendredi 7	Association Dar el Salam	A.G.	Salle des Fêtes
Dimanche 9	Comité des Fêtes du Kermeur	Fête du printemps (randonnée + repas + levé de menhir)	Kermeur
Dimanche 23	Club des retraités	Thé dansant	Salle des fêtes
Vendredi 28	Club de peinture/porcelaine	Conférence	Salle des Fêtes
Samedi 29 et dimanche 30	Club de peinture/porcelaine	Expo	Salle des Fêtes

La prochaine campagne de Don du Sang aura lieu à Plougonven le mardi 9 mai 2017 à la salle des fêtes. Nous sommes tous concernés par cet appel, nous pouvons en avoir besoin et notre don peut aussi aider d'autres personnes. Merci à tous ceux qui participeront à cette collecte de sang.



MAI 2017 :

Samedi 6	J.U.P Football	Loto	Salle de tennis
Mardi 9		Don du sang	Salle des Fêtes
Samedi 13	DIX DE DER	AG + repas	Salle des Fêtes
Samedi 20	PASAJ	Vide grenier	Salle des Fêtes
Samedi 20 et dimanche 21	Comité des fêtes du bourg	Fêtes patronales	Boulodrome
Jeudi 25	JUP Football	Tournoi foot	Terrain de Kerivoas

JUIN 2017 :

Dimanche 11	Amicale Laïque St-Eutrope	Kermesse	Ecole
Samedi 10	Handball	Rallye pédestre+repas	Salle des Fêtes ou Coatélan
Vendredi 16 *	Asso même pas peur	Fête de la musique	Bourg de 18h30 à 1h00
Samedi 17	Amicale Laïque Bourg	Kermesse	Ecole + Salle des Fêtes
Mercredi 21	Association Culturelle	Concert	Salle des Fêtes
Samedi 24	Comité des fêtes du Kermeur	Moules-Frites	Kermeur

JUILLET 2017 :

Dimanche 2	CPRB Association culturelle	Visite du clocher Visite du Moulin Rabat	de 14h à 17h
Samedi 8	Asso Country Spirit Club	AG + repas dansant	Salle des fêtes
Vendredi 28 Samedi 29 Dimanche 30	Illuminations du calvaire	Animations gratuites	Enclos paroissial

JUILLET et AOÛT 2017 :

Association culturelle	Exposition d'été	Chapelle Christ
------------------------	------------------	-----------------

ÉTAT CIVIL

OCTOBRE 2016

Bienvenue aux p'tit plougonvenois - nés à Morlaix

BOUGET Méline, Kernaon
 BEUZIT Hugo, 41 Justicou
 KÉRIEL Oscar, 17 Coatelan
 - nés à Brest
 TOURMEN LÉON Noam, 2 rue des Campanules
 PAUGAM Candice, Saint-Sauveur

Ils nous ont quittés

PLASSART Marie-Pierre, veuve de Serge BEUZIT, 69 ans, 8 rue Woas Kam
 THOMAS Marie, veuve de Edouard ROLLAND, 91 ans, Ponthonars
 LOUARN Christiane épouse de Georges BECHU, 60 ans, 23 La Croix de Pierre
 DIASCORN Aimée, 86 ans, Guerven
 MANCHEC Jean, Yves, 77 ans, Guerven

NOVEMBRE 2016

Bienvenue aux p'tit plougonvenois - né à Morlaix

LARHER Paul, Mézédern
 - née à Landerneau
 BERTHOU Elise, 11 rue Per Jakez Helias

Ils nous ont quittés

LE JEAN Yves, Marie, 90 ans, Kerbiguet
 GUENOLE Juliette veuve de Emile LE ROUX, 86 ans, Guerven
 NICOLAS Jeannine, 79 ans, Guerven
 BRIAND Aimé, époux de Solange MIGADEL, 60 ans, 11 rue des Châtagniers

DÉCEMBRE 2016

Bienvenue aux p'tit plougonvenois - nés à Morlaix

COUVERT Tom, 28 rue Joseph Lécuyer
 ROPARS Solveig, 3 rue Curie
 BOTHOREL Noam, 35 rue Jules Ferry
 - née à Brest
 BOZEC BORGNE Eileen
 - née à Plougonven
 LEPRINCE Erin, Kernivinen

Ils nous ont quittés

GUICHOU Albert, époux de Thérèse POULIQUEN, 95 ans, 21 rue Victor Hugo
 SALAUN François, 73 ans, 18 rue du Questel
 CADIOU Simone veuve de Lucien MEVEL, 86 ans, Guerven
 LE BARS Marie-Thérèse épouse de Jean LE CAM, 81 ans, 9 rue Ker Eol
 KERLOCH Marie Noëlle, 73 ans, Guerven
 BERTHOU Hervé, veuf de Jeanne SCOUARNEC, 88 ans, 7 rue Victor Hugo
 HOURCQ Alain, époux de Martine CROSNIER, 94 ans, 1 impasse Roch Huella,
 PERROT Paul, époux de Edith SILLIAU, 77 ans, 10 impasse des Camélias
 SIMON Robert, époux de Alice LE MANACH, 89 ans, 9 rue du Docteur Hervé Floch

ELECTIONS
Présidentielles le 23 avril 2017 et 7 mai 2017
Législatives le 11 juin et 18 juin 2017
Il est rappelé à chacun de se munir d'une pièce d'identité

<p>Mairie - Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Le jeudi de 9h à 12h - Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Le samedi de 9h à 11h45</p>	<p>L'accueil du public le samedi matin est réservé à l'état civil : carte d'identité et passeport Pour des questions plus précises, veuillez passer en semaine ou prendre rendez-vous Adresse du site internet de la commune pour faire parvenir vos informations: contact@plougonven.com</p>
--	---

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Yvon LE COUSSE	Monsieur le Maire	Jeudi 10h-12h
José GUEVEL	« Communication culture tourisme »	Jeudi 9h-12h
Benôît BUFFETEAU	« Economie »	Jeudi 14h-17h
Yolande DE TERNAY	« Population »	Jeudi 14h30-16h30
Michel PRIGENT	« Equipement »	Lundi 14h-17h
Bernadette AUFFRET	« Finances, CCAS et Sports »	Samedi 9h-11h45

<p>Médiathèque Lundi 16h30-18h30 Mardi 10h-12h et de 13h à 15h Mercredi 10h-12h / 13h30-17h Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois 9h-10h30 (pour les enfants de 0-3 ans) Jeudi de 13h à 15h et de 16h30-18h Samedi 14h-17h</p>	<p>Mission locale Accueil sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 : 9h-12h Un jeudi par mois à la mairie Conseillère sur le canton de Plouigneau : Pascale MESSENGER</p>
<p>CLSH <u>Période scolaire :</u> Lundi Mardi Jeudi Vendredi 7h30-18h30 <u>Vacances scolaires :</u> Du lundi au vendredi : 7h30-18h30</p>	<p>PASAJ <u>Période scolaire :</u> Mercredi et samedi : 14h-19h Vendredi : 17h-19h <u>Vacances scolaires :</u> Du lundi au vendredi : 14h-18h + 2 soirées exceptionnelles par semaine</p>

<p>M. GRONDIN, Conciliateur 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous</p>	<p>La Poste Du mardi au vendredi de 14h à 17h Le samedi de 10h à 12h</p>
---	---

<p>Déchèterie. Tél : 02.98.78.13.55</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">PLOUGONVEN</th> <th style="text-align: center;">PLOURIN LÈS MORLAIX</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lundi</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">14h-18h*</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td style="text-align: center;">9h-12h</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td style="text-align: center;">14h-18h*</td> <td style="text-align: center;">9h-12h</td> </tr> <tr> <td>Jeudi</td> <td style="text-align: center;">9h-12h</td> <td style="text-align: center;">14h-18h*</td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td style="text-align: center;">14h-18h*</td> <td style="text-align: center;">9h-12h</td> </tr> <tr> <td>Samedi</td> <td style="text-align: center;">9h-12h</td> <td style="text-align: center;">14h-18h*</td> </tr> </tbody> </table> <p style="margin-top: 5px;">Horaires d'été : 18h*, du 15 avril au 14 octobre Horaires d'hiver : 17h, du 15 octobre au 14 avril</p>		PLOUGONVEN	PLOURIN LÈS MORLAIX	Lundi	-	14h-18h*	Mardi	9h-12h	-	Mercredi	14h-18h*	9h-12h	Jeudi	9h-12h	14h-18h*	Vendredi	14h-18h*	9h-12h	Samedi	9h-12h	14h-18h*	<p style="color: orange;">Distribution des sacs jaunes</p> <p>Mercredi 1^{er} mars de 9h à 12h et de 14h à 18h (Salle du conseil bourg)</p> <p>Vendredi 3 mars de 9h30 à 12h et de 15h à 18h (Salle municipale Saint-Eutrope)</p> <p>Samedi 4 mars de 9h à 12h (Salle municipale Kermeur)</p>
	PLOUGONVEN	PLOURIN LÈS MORLAIX																				
Lundi	-	14h-18h*																				
Mardi	9h-12h	-																				
Mercredi	14h-18h*	9h-12h																				
Jeudi	9h-12h	14h-18h*																				
Vendredi	14h-18h*	9h-12h																				
Samedi	9h-12h	14h-18h*																				

Service eau et assainissement

En cas de problèmes, vous pouvez joindre les services compétents aux numéros suivants:

Eau potable: nantaise des eaux 7j/7 0 969 320 404
 Assainissement des eaux usées: Morlaix communauté 7j/7 0 806 090 010
 Assainissement non-collectif: Morlaix communauté 02 98 15 29 80

Nous voulons faire de ce bulletin un instrument d'information et d'échanges sur la vie municipale. Associations et partenaires de la commune, n'hésitez pas à prendre contact avec José GUEVEL, qui est en charge de la communication, pour faire connaître vos projets.